

R

1 NOV. 2010

Les usagers et usagères de la Maison de Quartier Asters-Servette

Adressé par

p.a. Association de la Maison de Quartier Asters-Servette, 47 rue Schaub, 1202 Genève

Objet

**Pour la restitution de la totalité du temps de travail d'animation de la Maison de Quartier**Pétition au Grand Conseil et au Conseil d'Etat,  
au Conseil municipal et au Conseil administratif

La Maison de Quartier Asters-Servette est une association, gérée par un Comité de citoyens et citoyennes bénévoles, qui emploie au quotidien une équipe d'animatrices, d'animateurs, de monitrices, de moniteurs et du personnel administratif et technique. Elle est un partenaire de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (« FASE »). Son secteur d'influence, en terme de quartiers, touche potentiellement 25% de la population de la ville de Genève.

A travers ses activités, la Maison de Quartier se veut un lieu d'accueil convivial, de rencontres et d'échanges, destiné à toutes les populations du quartier (enfants, adolescents, adultes) quelles que soient leur origine, leur appartenance religieuse ou sociale et ayant pour but le renforcement du tissu social. Quelques activités : centres aérés, accueil enfants et adolescents, suivi de jeunes en difficultés, thé-contact, ateliers pour adultes, organisation de fêtes, prêt de salles...

Or, pour des raisons d'économies budgétaires, la FASE a imposé à la Maison de Quartier une diminution de son temps de travail de 15% d'animation dès 2010, avec pour conséquence une réduction des activités, et ce dans un quartier dont la population ainsi que ses besoins sont en constante augmentation.

Aussi, nous, signataires de la présente pétition demandons au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, au Conseil Municipal et au Conseil Administratif de la Ville de Genève, le maintien des activités proposées par la Maison de Quartier et, donc, la restitution de la totalité des heures de travail.

| NOM | PRENOM | ADRESSE | NPA | SIGNATURE |
|-----|--------|---------|-----|-----------|
|-----|--------|---------|-----|-----------|